

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2021 sous le numéro de dépôt 48906



20210489062020

DATE DEPOT : 23/06/2021

N° DE DEPOT : 48906

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2020

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
R.C.S. : PARIS 642 008 296

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

28 JUIN 2021

Sous le N°

48906

MP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2021

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PROPOSITION ET RÉSOLUTION VOTÉE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT PROPOSÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 de 24.834.150,52 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 36 € par action..... 5.040.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau"..... 19.794.150,52 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 319.182.128,17 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2021.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la Société s'élèveront à un montant de 855.248.621,31 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)

RÉSOLUTION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 de 24.834.150,52 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 36 € par action..... 5.040.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau"..... 19.794.150,52 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 319.182.128,17 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2021.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la Société s'élèveront à un montant de 855.248.621,31 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)

CERTIFIÉ CONFORME

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ORIGINAL



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2020

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2020

Bilan au 31 décembre 2020 (actif)	3
Bilan au 31 décembre 2020 (passif)	4
Compte de résultat au 31 décembre 2020	5
Compte de résultat au 31 décembre 2020 (suite)	6
Annexe aux comptes individuels	7
I. Faits caractéristiques de l'exercice	7
II. Principes, règles et méthodes comptables	7
Informations sur les comptes de bilan	10
Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles	10
Note 2 : Participations	10
Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	11
Note 4 : Prêts	11
Note 5 : Autres immobilisations financières	11
Note 6 : Créances d'exploitation	12
Note 7 : Valeurs mobilières de placement	12
Note 8 : Capitaux propres	12
Note 9 : Provisions pour risques et charges	12
Note 10 : Emprunts et dettes	13
Note 11 : Dettes d'exploitation	13
Note 12 : Autres dettes	13
Informations sur les postes du compte de résultat	14
Note 13 : Produits d'exploitation	14
Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP	14
Note 15 : Produits des placements	14
Note 16 : Actionnariat	14
Informations sur le hors bilan	15
Note 17 : Engagements sur titres	15
Note 18 : Engagements de financement et de garantie donnés	15
Note 19 : Engagements et garanties reçus	15
Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	15
Note 21 : Impôt sur les bénéfices	16
Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	16
Autres informations	17
Note 23 : Effectif moyen du personnel	17
Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	17
Tableau des filiales et participations en 2020	18

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2020 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	8rut	Exercice 2020	Net	Exercice 2019
			Amortissements et dépréciations		Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, bevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336	14 336
Autres immobilisations incorporelles		3 042 108	2 689 071	353 037	439 824
Immobilisations incorporelles en cours		9 744		9 744	123 000
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		103 373	98 354	5 019	94 261
Autres immobilisations corporelles		6 505 386	4 080 041	2 425 345	2 877 450
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	173 022 736	3 339 266	169 683 470	170 160 746
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	3	738 970 296	45 211 019	693 759 277	668 794 646
Créances rattachées		9 506 742	4 045 857	5 460 885	5 147 276
Prêts	4	45 244 811		45 244 811	36 712 035
Autres immobilisations financières	5	19 292 096	326 417	18 965 680	16 411 981
TOTAL I		995 711 628	59 790 024	935 921 604	900 775 554
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		37 092		37 092	367
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 193 592	491 582	1 702 009	1 260 742
Autres	6	17 617 479		17 617 479	5 243 615
Valeurs mobilières de placement	7	59 070 861	1 072 616	57 998 245	75 442 032
Disponibilités		27 336 369		27 336 369	7 104 342
Comptes de régularisation actif		388 112		388 112	457 784
TOTAL II		106 643 505	1 564 198	105 079 306	89 508 882
TOTAL GENERAL		1 102 355 132	61 354 222	1 041 000 910	990 284 436

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2020 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		299 387 978	249 785 976
Résultat de l'exercice		24 834 151	55 622 001
Provisions réglementées		9 933 116	9 044 521
TOTAL I		870 221 738	850 518 992
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9		
Provisions pour risques et charges		5 708 615	5 544 223
TOTAL II		5 708 615	5 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	88 176 293	63 125 760
Emprunts et dettes financières diverses	10	62 004 494	61 049 713
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	876 660	1 503 353
Dettes fiscales et sociales	11	6 847 549	4 550 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	30 588	26 814
Autres dettes	12	7 126 175	3 873 915
Comptes de régularisation passif		8 799	90 770
TOTAL III		165 070 557	134 221 221
TOTAL GENERAL		1 041 000 910	990 284 436

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2020

En euros

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	13	143 850	104 200
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	13	1 922 727	1 651 392
		2 066 577	1 755 592
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		14 181	31 301
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 080 758	1 786 893
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 396 489	7 288 111
Impôts, taxes et versements assimilés		2 069 397	1 306 926
Salaires et traitements		9 899 159	7 645 340
Charges sociales		3 631 711	2 852 361
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		866 245	885 183
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 177 752	1 226 693
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		25 040 753	21 204 614
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(22 959 995)	(19 417 721)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			
Perte (IV)		70	1 770
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	14	33 095 352	58 639 705
Dividendes reçus des TIAP	14	7 095 381	16 413 821
Produits financiers liés aux titres de participation			6 100 000
Produits des placements	15	6 979 436	2 506 021
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		8 121 649	14 563 409
Reprises sur provisions des titres de placement		1 477 342	430 871
Différences positives de change		4 237	52 092
Autres produits financiers		3 175 451	3 037 022
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		59 948 847	101 742 940

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2020 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		118 631	5 126 740
Intérêts et charges assimilées		1 561 416	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		7 851 479	17 694 269
Dépréciation de l'activité de placement		1 469 949	376 113
Différences négatives de change		252 627	26 253
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		11 254 102	23 223 375
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		48 694 745	78 519 566
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		25 734 680	59 100 074
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		18 011	66 328
Sur opérations en capital		4 674 724	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		4 692 735	66 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		369 208	39 624
Sur opérations en capital		88 807	
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	1 052 987	1 356 906
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 511 002	1 396 531
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		3 181 732	(1 330 203)
Impôts sur les bénéfices (IX)		4 082 262	2 147 870
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		66 722 340	103 596 161
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		41 888 189	47 974 160
RESULTAT		24 834 151	55 622 001

Résultat par action : 177,39 euros

Résultat dilué par action : 177,39 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2020, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2020 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaît, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

À la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2020, le montant des disponibilités s'élève à 27,3 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2 956	111	0	0	3 066
Autres immobilisations incorporelles	2 833	0	224	0	3 056
Autres immobilisations incorporelles en cours	123	111	-224	0	10
Immobilisations corporelles	6 959	103	0	453	6 609
Immeubles, terrains	518	0	0	415	103
Agencements	4 941	20	0	0	4 961
Matériel et mobilier de bureau	1 424	43	0	0	1 467
Autres (mat.de transp.)	75	40	0	38	78
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	9 944	214	0	453	9 675

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2019	Ootations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2 378	311	0	0	2 689
Autres immobilisations incorporelles	2 378	311		0	2 689
Immobilisations corporelles	3 987	556	0	364	4 178
Immeubles, terrains	424	0		326	98
Agencements	2 338	438		0	2 775
Matériel et mobilier de bureau	1 165	106			1 271
Autres	60	12		38	34
TOTAL	6 365	866	0	364	6 867

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/(Sorties)	31/12/2020
Valeurs brutes	172 673	349	0	173 022
Dépréciations	-2 513	-1 202	375	-3 339
TOTAL	170 160	-853	375	169 683

L'augmentation des encours est liée à la création des sociétés Unilis Agtech et AuxinéA.

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2020	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Actions	497 837	-41 588	456 250	424 659
Obligations	81 014	-424	80 590	93 978
Parts de Fonds	160 118	-3 199	156 919	150 157
TOTAL	738 970	-45 211	693 759	668 795

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2020
Actions	464 908	42 229	-9 300	497 837
Obligations	94 402	2 000	-15 388	81 014
Parts de Fonds	155 791	26 741	-22 414	160 118
TOTAL	715 102	70 970	-47 102	738 970

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2020
Actions	40 249	4 095	-2 756	41 588
Obligations	424	0	0	424
Parts de Fonds	5 634	2 555	-4 990	3 199
TOTAL	46 307	6 650	-7 746	45 211

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2020
Prêts	36 712	10 033	-1 500	45 245

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2020
Obligations	8 300	0	0	8 300
ICNE	7 873	11 217	-8 449	10 641
Dépôts et fonds de garanti	239	0	-214	25
TOTAL (en valeur nette)	16 412	11 217	-8 663	18 966

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	3 538		3 538	
Créances fiscales	792	792		
Autres créances de l'actif circulant	14 990	14 982	8	
TOTAL (en valeur nette)	19 319	15 774	3 546	

Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2020	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2020	Valeur nette comptable 31/12/2019
Obligation & autres titres	25 761	0	25 761	25 557
Titre à revenu variable	33 310	-1 073	32 237	49 886
TOTAL	59 071	-1 073	57 998	75 442

Note 8 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2019	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Capitaux propres	850 519	-	25 723	870 222
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	9 045		889	9 933
Report à nouveau	249 786	49 602		299 388
Résultat de l'exercice	55 622	-55 622	24 834	24 834
Dividendes		6 020		

Note 9 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2020
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 417			1 417
- Autres provisions pour risques	4 000	164		4 164
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 544	164	0	5 709

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 10 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Echéances < 1 an	Echéances comprises entre 1 et 5 ans	Echéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	88 176	176	88 000	
Dettes financières diverses	62 000	62 000		
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
TOTAL	150 181	62 181	88 000	0

Le montant de 62 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire.

Note 11 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	877	877		
Dettes sur immobilisations	31	31		
Dettes fiscales et sociales	6 848	6 848		
TOTAL	7 755	7 755	0	0

Note 12 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	6 797	6 797		
Autres dettes diverses	330	330		
TOTAL	7 126	7 126	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 13 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue services	144	104
Autres produits d'exploitation	1 923	1 651
TOTAL	2 067	1 756

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2020
Plus-values de cessions d'actions	20 532
Prime de non-conversion	2 150
Intérêts sur obligations	8 587
Plus-values sur immobilisations financières	
Autres produits financiers liés aux TIAP	24
Plus-values sur parts de fonds	1 802
TOTAL	33 095

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Plus-values sur portefeuille de placements	6 350	1 207
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	11
Revenus des VMP	629	1 289
Autres produits financiers		
TOTAL	6 979	2 506

Note 16 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 17 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Engagement Titres de participation	82 221	103 496

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 18 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement	0	331
Engagements de garantie	1 318	1 305
FERT & Pluriagri	1 316	1 303

Note 19 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Cautions et avals reçus	40 550	40 550

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2020, le nombre de tirages est d'un pour un montant de 88 M€.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,10 au 31/12/2020) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (97,7 M€ au 31 décembre 2020) sont respectés. Contrairement aux années précédentes, le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21.4 du RCF.

Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 874 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,48% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 21 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées.

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	31/12/2020 UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG
Total du groupe au taux normal			7 909 788					9 125 674		
Résultat fiscal au taux normal	14 491 869	-2 669 242	-95 592	-2 635 009	-2 182 239	7 302 821	-3 311 478	-78 236	7 193 101	-1 980 335
Plus-values à LT au taux de 15%			1 047 257					0		
Plus-value à long terme	1 047 257	0	0	0	0					
Impôt théorique sur les sociétés*			4 214 812					4 478 736		
Impôt théorique sur les sociétés*	4 214 812	0	0	0	0	2 248 875	0	0	2 219 862	0
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*			2 372 830					2 813 959		
* hors contribution additionnelle										

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du mécénat (186 K€)

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2019. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2020
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2020.

Autres informations

Note 23 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Exercice 2020	60	9	0	69
Exercice 2019	46	14	0	60

Effectif équivalent temps plein : 68.67

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 814 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 45 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2020

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	155 545	152 206	5 601		2 378
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	227 908	210 916	2 766		2 068
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	383 453	363 121	9 367	0	4 446

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Penthaus', is written over the 'A L'ORIGINAL' text.



RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00



11 rue de Laborde
75008 Paris

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participations et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II.b) et Notes 2 et 3 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs de résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 avril 2021

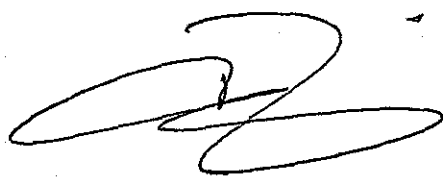
Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Stéphane MARIE

Associé



Eric SEYVOS

Associé



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2020

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2020

Bilan au 31 décembre 2020 (actif)	3
Bilan au 31 décembre 2020 (passif)	4
Compte de résultat au 31 décembre 2020	5
Compte de résultat au 31 décembre 2020 (suite)	6
Annexe aux comptes individuels	7
I. Faits caractéristiques de l'exercice	7
II. Principes, règles et méthodes comptables	7
Informations sur les comptes de bilan	10
Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles	10
Note 2 : Participations	10
Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	11
Note 4 : Prêts	11
Note 5 : Autres immobilisations financières	11
Note 6 : Créances d'exploitation	12
Note 7 : Valeurs mobilières de placement	12
Note 8 : Capitaux propres	12
Note 9 : Provisions pour risques et charges	12
Note 10 : Emprunts et dettes	13
Note 11 : Dettes d'exploitation	13
Note 12 : Autres dettes	13
Informations sur les postes du compte de résultat	14
Note 13 : Produits d'exploitation	14
Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP	14
Note 15 : Produits des placements	14
Note 16 : Actionnariat	14
Informations sur le hors bilan	15
Note 17 : Engagements sur titres	15
Note 18 : Engagements de financement et de garantie donnés	15
Note 19 : Engagements et garanties reçus	15
Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	15
Note 21 : Impôt sur les bénéfices	16
Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées	16
Autres informations	17
Note 23 : Effectif moyen du personnel	17
Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	17
Tableau des filiales et participations en 2020	18

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2020 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2020		Exercice 2019	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		14 336		14 336	14 336
Autres immobilisations incorporelles		3 042 108	2 689 071	353 037	439 824
Immobilisations incorporelles en cours		9744		9744	123 000
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		103 373	98 354	5 019	94 261
Autres immobilisations corporelles		6 505 386	4 080 041	2 425 345	2 877 450
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	173 022 736	3 339 266	169 683 470	170 160 746
Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille	3	738 970 296	45 211 019	693 759 277	668 794 646
Créances rattachées		9 506 742	4 045 857	5 460 885	5 147 276
Prêts	4	45 244 811		45 244 811	36 712 035
Autres immobilisations financières	5	19 292 096	326 417	18 965 680	16 411 981
TOTAL I		995 711 628	59 790 024	935 921 604	900 775 554
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		37 092		37 092	367
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 193 592	491 582	1 702 009	1 260 742
Autres	6	17 617 479		17 617 479	5 243 615
Valeurs mobilières de placement	7	59 070 861	1 072 616	57 998 245	75 442 032
Disponibilités		27 336 369		27 336 369	7 104 342
Comptes de régularisation actif		388 112		388 112	457 784
TOTAL II		106 643 505	1 564 198	105 079 306	89 508 882
TOTAL GENERAL		1 102 355 132	61 354 222	1 041 000 910	990 284 436

UNIGRAINS SA

Bilan au 31 décembre 2020 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social		7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 618 212	3 618 212
Report à nouveau		299 387 978	249 785 976
Résultat de l'exercice		24 834 151	55 622 001
Provisions réglementées		9 933 116	9 044 521
TOTAL I		870 221 738	850 518 992
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9		
Provisions pour risques et charges		5 708 615	5 544 223
TOTAL II		5 708 615	5 544 223
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	88 176 293	63 125 760
Emprunts et dettes financières diverses	10	62 004 494	61 049 713
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	876 660	1 503 353
Dettes fiscales et sociales	11	6847 549	4 550 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	30 588	26 814
Autres dettes	12	7 126 175	3 873 915
Comptes de régularisation passif		8 799	90 770
TOTAL III		165 070 557	134 221 221
TOTAL GENERAL		1 041 000 910	990 284 436

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2020

En euros

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	13	143 850	104 200
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	13	1 922 727	1 651 392
		2 066 577	1 755 592
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		14 181	31 301
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 080 758	1 786 893
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		7 396 489	7 288 111
Impôts, taxes et versements assimilés		2 069 397	1 306 926
Salaires et traitements		9 899 159	7 645 340
Charges sociales		3 631 711	2 852 361
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		866 245	885 183
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 177 752	1 226 693
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		25 040 753	21 204 614
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(22 959 995)	(19 417 721)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice (III)			
Perte (IV)		70	1 770
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	14	33 095 352	58 639 705
Dividendes reçus des TIAP	14	7 095 381	16 413 821
Produits financiers liés aux titres de participation			6 100 000
Produits des placements	15	6 979 436	2 506 021
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		8 121 649	14 563 409
Reprises sur provisions des titres de placement		1 477 342	430 871
Différences positives de change		4 237	52 092
Autres produits financiers		3 175 451	3 037 022
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		59 948 847	101 742 940

UNIGRAINS SA

Compte de résultat au 31 décembre 2020 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		118 631	5 126 740
Intérêts et charges assimilées		1 561 416	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		7 851 479	17 694 269
Dépréciation de l'activité de placement		1 469 949	376 113
Différences négatives de change		252 627	26 253
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		11 254 102	23 223 375
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		48 694 745	78 519 566
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		25 734 680	59 100 074
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		18 011	66 328
Sur opérations en capital		4 674 724	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		4 692 735	66 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		369 208	39 624
Sur opérations en capital		88 807	
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	1 052 987	1 356 906
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 511 002	1 396 531
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		3 181 732	(1 330 203)
Impôts sur les bénéfices (IX)		4 082 262	2 147 870
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		66 722 340	103 596 161
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		41 888 189	47 974 160
RESULTAT		24 834 151	55 622 001

Résultat par action : 177,39 euros

Résultat dilué par action : 177,39 euros

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2020, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable général, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, la fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique, principalement le mode linéaire, est enregistrée sous la rubrique « Provisions réglementées - amortissements dérogatoires » au passif du bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2020 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis sont désormais inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.

Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Conversion des comptes en devises

Tous les éléments de l'actif et du passif exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2020, le montant des disponibilités s'élève à 27.3 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5% sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

Dans le cadre d'une vérification fiscale portant sur les exercices 2014 à 2016 la société a reçu une proposition de rectification fiscale. La probabilité de sorties de ressources et son montant, en l'état d'avancement de la procédure, n'a pu être déterminé avec précision à la date à la clôture.

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2 956	111	0	0	3 066
Autres immobilisations incorporelles	2 833	0	224	0	3 056
Autres immobilisations incorporelles en cours	123	111	-224	0	10
Immobilisations corporelles	6 959	103	0	453	6 609
Immeubles, terrains	518	0	0	415	103
Agencements	4 941	20	0	0	4 961
Matériel et mobilier de bureau	1 424	43	0	0	1 467
Autres (mat. de transp.)	75	40	0	38	78
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	9 914	214	0	453	9 675

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2 378	311	0	0	2 689
Autres immobilisations incorporelles	2 378	311	0	0	2 689
Immobilisations corporelles	3 987	556	0	364	4 178
Immeubles, terrains	424	0	0	326	98
Agencements	2 338	438	0	0	2 775
Matériel et mobilier de bureau	1 165	106	0	0	1 271
Autres	60	12	0	38	34
TOTAL	6 365	866	0	364	6 867

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2020
Valeurs brutes	172 673	349	0	173 022
Dépréciations	-2 513	-1 202	375	-3 339
TOTAL	170 160	-853	375	169 683

L'augmentation des encours est liée à la création des sociétés Unilis Agtech et AuxinéA.

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2020	Dépréciations	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Actions	497 837	-41 588	456 250	424 659
Obligations	81 014	-424	80 590	93 978
Parts de Fonds	160 118	-3 199	156 919	150 157
TOTAL	738 970	-45 211	693 759	668 795

Acquisition et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2020
Actions	464 908	42 229	-9 300	497 837
Obligations	94 402	2 000	-15 388	81 014
Parts de Fonds	155 791	26 741	-22 414	160 118
TOTAL	715 102	70 970	-47 102	738 970

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2020
Actions	40 249	4 095	-2 756	41 588
Obligations	424	0	0	424
Parts de Fonds	5 634	2 555	-4 990	3 199
TOTAL	46 307	6 650	-7 746	45 211

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2020
Prêts	36 712	10 033	-1 500	45 245

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2020
Obligations	8 300	0	0	8 300
ICNE	7 873	11 217	-8 449	10 641
Dépôts et fonds de garanti	239	0	-214	25
TOTAL (en valeur nette)	16 412	11 217	-8 663	18 966

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	3 538		3 538	
Créances fiscales	792	792		
Autres créances de l'actif circulant	14 990	14 982	8	
TOTAL (en valeur nette)	19 319	15 774	3 546	

Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2020	Dépréciations	Valeur nette comptable 31/12/2020	Valeur nette comptable 31/12/2019
Obligation & autres titres	25 761	0	25 761	25 557
Titre à revenu variable	33 310	-1 073	32 237	49 886
TOTAL	59 071	-1 073	57 998	75 442

Note 8 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2019	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Capitaux propres	850 519	-	25 723	870 222
Capital entièrement libéré	7 000			7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618			3 618
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	9 045		889	9 933
Report à nouveau	249 786	49 602		299 388
Résultat de l'exercice	55 622	-55 622	24 834	24 834
Dividendes		6 020		

Note 9 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2020
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 417			1 417
- Autres provisions pour risques	4 000	164		4 164
Provisions pour charges	128			128
TOTAL	5 544	164	0	5 709

Les provisions pour risques correspondent notamment au maintien de la couverture de risques résiduels d'exploitation d'une de nos filiales au titre de la gestion extinctive des crédits provenant de son activité antérieure pour 1 050 k€.

Note 10 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	88 176	176	88 000	
Dettes financières diverses	62 000	62 000		
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
TOTAL	150 181	62 181	88 000	0

Le montant de 62 M€ correspond aux prêts de Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire.

Note 11 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	877	877		
Dettes sur immobilisations	31	31		
Dettes fiscales et sociales	6 848	6 848		
TOTAL	7 755	7 755	0	0

Note 12 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	< 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	6 797	6 797		
Autres dettes diverses	330	330		
TOTAL	7 126	7 126	0	0

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 13 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue services	144	104
Autres produits d'exploitation	1 923	1 651
TOTAL	2 067	1 756

La production de services comprend essentiellement les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intra groupe et des charges de loyers.

Note 14 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2020
Plus-values de cessions d'actions	20 532
Prime de non-conversion	2 150
Intérêts sur obligations	8 587
Plus-values sur immobilisations financières	
Autres produits financiers liés aux TIAP	24
Plus-values sur parts de fonds	1 802
TOTAL	33 095

Note 15 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Plus-values sur portefeuille de placements	6 350	1 207
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	11
Revenus des VMP	629	1 289
Autres produits financiers		
TOTAL	6 979	2 506

Note 16 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros est divisé en 140 000 actions de 50 euros, sans action privilégiée.

Informations sur le hors bilan

Note 17 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Engagement Titres de participation	82 221	103 496

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 18 : Engagements de financement et de garantie donnés

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement	0	331
Engagements de garantie	1 318	1 305
<i>FERT & Pluriagri</i>	1 316	1 303

Note 19 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Cautions et avals reçus	40 550	40 550

La Société a renégocié en Novembre 2020 son crédit renouvelable de 125 M€ mis en place en 2017 et a augmenté son montant d'encours à 250 M€. La maturité est de 5 ans (échéance 13 novembre 2025) et soumis au respect des covenants ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2020, le nombre de tirages est d'un pour un montant de 88 M€.

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,10 au 31/12/2020) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (97,7 M€ au 31 décembre 2020) sont respectés. Contrairement aux années précédentes, le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21.4 du RCF.

Note 20 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 874 k€.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 0,48% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Note 21 : Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2016, UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS est intégrée fiscalement à UNIGRAINS. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, MECATHERM et TMG sont également intégrées.

en euros	31/12/2020					31/12/2019				
	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG	UNIGRAINS	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	MECATHERM	TMG
Total du groupe au taux normal			7 909 788					9 125 674		
Résultat fiscal au taux normal	14 491 869	-2 669 241	-95 591	-2 635 009	-1 182 239	7 302 821	-3 311 478	-78 236	7 193 101	-1 980 535
Plus values à LT au taux de 15%			1 047 257					0		
Plus value à long terme	1 047 257	0	0	0	0					
Impôt théorique sur les sociétés*			4 214 812					4 478 736		
Impôt théorique sur les sociétés*	4 214 811	0	0	0	0	2 118 875	0	0	2 229 862	0
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*			2 371 830					2 813 959		

* hors contribution additionnelle

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- la comptabilisation du mécénat (186 K€)

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2014 à 2019. La procédure est toujours en cours.

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1^{er} janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2020
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 22 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2020.

Autres informations

Note 23 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2020	60	9	0	69
Exercice 2019	46	14	0	60

Effectif équivalent temps plein : 68.67

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 24 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et indemnités de toutes natures allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 814 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 45 k€.

Il n'y a pas eu d'avance de crédit accordée pendant l'exercice à ces personnes.

Tableau des filiales et participations en 2020

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	155 545	152 206	6 601		2 378
Filiales étrangères					
Participations dans des sociétés françaises	227 908	210 916	2 766		2 068
Participations dans des sociétés étrangères					
Total	383 453	363 121	9 367	0	4 446